

parcours Médiation du spectacle vivant à l'ère du numérique

Master Arts de la scène et du spectacle vivant

Présentation

Les métiers de la médiation et des relations avec les publics connaissent aujourd'hui une profonde mutation en raison des évolutions de la société et des pratiques culturelles et artistiques. Les établissements du spectacle vivant interrogent les manières de rencontrer les publics et réfléchissent à de nouvelles conceptions de la médiation du spectacle vivant. Considérée comme lien entre la création et la réception, entre l'artiste et le spectateur, la médiation accompagne l'objectif de démocratisation de la culture au cœur des politiques culturelles. Comme tous les secteurs d'activité, le spectacle vivant est confronté à la révolution numérique et à l'irruption de la société de la connaissance et des flux qui constituent une opportunité pour favoriser l'appropriation des biens culturels par les publics.

Ce parcours a pour objectif de former de futurs médiateurs et des professionnels en poste, dans le cadre de la formation continue (formation diplômante et formation modulaire) et en répondant aux nouveaux besoins d'un secteur large et protéiforme dont les débouchés se sont considérablement élargis ces dernières années, notamment avec l'apparition et la généralisation des outils numériques. En privilégiant le rapport aux œuvres, ce master entend associer dans une même formation une réflexion sur l'œuvre créée et sur les spectateurs destinataires du geste artistique. Cette orientation explique que la formation proposée soit adossée à un solide socle de connaissances concernant le champ du spectacle vivant (dimensions esthétique, sociologique et politique), mais aussi à une dimension pratique importante, permettant l'acquisition de savoir-faire empiriques.

Objectifs

L'objectif de la formation est de permettre aux professionnels et aux futurs professionnels de la médiation de penser et d'accompagner les mutations de leur métier et de leur fonction, en développant des savoir-faire professionnels, des compétences techniques concernant les outils numériques, mais aussi des connaissances théoriques sur l'appréhension sensible des œuvres et sur la connaissance des publics.

En favorisant l'articulation entre enseignements pratiques et théoriques, le partage d'expériences et la construction d'un projet personnel de médiation, la formation met l'accent sur les

qualités attendues d'un médiateur : l'autonomie, la créativité et la réflexivité.

La formation s'appuie sur les compétences des universitaires et des professionnels réunis autour de l'équipe pédagogique du département des Arts du Spectacle. Elle est adossée à l'équipe Théâtre de l'unité de recherche « Arts : pratiques et poétiques » et s'inscrit dans une mention de Master « Arts de la scène et du spectacle vivant ».

Compétences visées

- connaissance approfondie du champ politique et institutionnel dans le domaine de la culture et du spectacle vivant en particulier,
- connaissance approfondie des formes contemporaines du spectacle vivant,
- connaissance approfondie du paysage artistique et culturel contemporain,
- compétences d'analyse et de synthèse dans les domaines des pratiques artistiques et culturelles liées au spectacle vivant,
- connaissance de l'anthropologie culturelle, de la sociologie des pratiques culturelles et de l'anthropologie du spectateur,
- méthodologie de la démarche scientifique (en particulier les outils de l'enquête sociologique),
- maîtrise des outils de communication,
- compétences rédactionnelles (synthèse, rapport, mémoire...), expression orale, communication, animation de groupes, animation de réunion,
- élaboration de dossiers, articles, projets pour diverses structures culturelles,
- utilisation des outils informatiques et numériques (documentation, stockage des archives, traitement des données, captations audio-visuelles, sites Web, réseaux sociaux...).

Organisation de la formation

La formation comporte 345 heures de formation (hors heures en autonomie) et repose sur cinq types d'interventions pédagogiques :

- 1) Des enseignements théoriques sur le spectacle vivant contemporain (60 heures) ;

2) Des enseignements techniques sur les outils de la médiation à l'ère du numérique (136 heures) ;

3) Des ateliers pratiques et des conférences professionnelles afin d'appréhender les méthodologies et des savoir-faire propres à la médiation (101 heures) ;

4) Des périodes en structure professionnelle (12 semaines minimum, ne peut constituer un module) ;

5) La réalisation d'un projet personnel de médiation.

> La formation semestrialisée se déroule sur une période de 12 mois de septembre à septembre. Elle est organisée en alternance, avec 5 jours de regroupement par mois en formation. Ce rythme offre la possibilité de conjuguer vie professionnelle et études.

> La formation comporte soit la réalisation d'un mémoire de stage (pour les étudiants en formation initiale), soit un rapport distancié d'activités (pour les stagiaires de la formation continue et les salariés en contrat d'alternance (contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage)).

> Le mémoire, présentant un projet personnel de médiation, est soutenu fin juin ou courant septembre. Il est suivi par un accompagnateur de recherche et soutenu devant un jury composé d'enseignants et de professionnels.

> Les étudiants en contrats d'alternance suivent également 57 heures d'autoformation, en plus des 345 heures de formation (ce qui correspond à 8,5 jours, répartis prioritairement pendant les semaines de cours). Ces heures sont consacrées aux recherches préparatoires à la rédaction du mémoire, ainsi qu'à la formalisation de la rédaction et du rendu oral de ce dernier. Durant ces heures d'autoformation, les étudiants sont accompagnés par leurs tuteurs référents.

Admission

Modalités d'inscription

Pour les candidatures en master : consulter la plateforme nationale (<https://www.monmaster.gouv.fr/>).

En savoir plus : <https://www.univ-rennes2.fr/formation/inscriptions-candidatures/master>

MASTER 1 : Les candidatures sont sélectionnées après examen des dossiers.

a) Le dossier de candidatures sera constitué des pièces ci-après énoncées :

- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visés par la formation antérieure et leur adéquation à la formation dans laquelle le candidat souhaite s'inscrire.
- Les diplômes, certificats, relevés de notes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies.

b) Selon les formations il pourra également être demandé au candidat de fournir les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation exposant le projet professionnel et/ou les objectifs poursuivis par le candidat
- Un curriculum vitae ;
- Une attestation spécifique à la nature des enseignements de la formation visée ;
- Une lettre de recommandation du responsable de stage, d'engagement ou activité suivis par l'étudiant en dehors de sa formation.
- Des documents ou œuvres produits par le candidat permettant d'attester de ses compétences.

Diplôme accessible en VAE : pour l'acquisition de modules spécifiques un travail d'accompagnement du candidat permettra de choisir en collaboration étroite avec les enseignants les modules à réaliser ainsi que la progression pédagogique.

L'admission a lieu après examen du dossier et entretien avec le candidat.e :

- > pour les étudiants en formation initiale : niveau master 1,
- > pour les personnes en reprise d'études et en formation continue : niveau master 1 OU VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels) pour les candidat.e.s détenteur.ice.s de diplômes de niveau inférieur,
- > Diplôme accessible en VAE,
- > Pour l'acquisition de modules spécifiques, un travail d'accompagnement du candidat permettra de choisir en collaboration étroite avec les enseignants les modules à réaliser ainsi que la progression pédagogique.
- > La signature d'un contrat d'alternance (contrat de professionnalisation, d'apprentissage ou pro-A) ne pourra se faire qu'après confirmation de l'admission en formation.

Il est toutefois préférable de commencer à rencontrer des employeurs et à rechercher un contrat d'alternance en amont de l'admission à la formation.

Public cible

La formation est ouverte :

- aux étudiants en formation initiale, qu'ils viennent des arts du spectacle ou d'autres disciplines artistiques et/ou littéraires ;
- aux stagiaires de la formation continue (Transitions Pro, plan de formation de l'entreprise...) travaillant déjà dans le secteur de la médiation ou des relations avec les publics, désirant mettre à jour leurs compétences ou ajouter de nouvelles compétences à leur profil ;
- aux salariés en contrats d'alternance : contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation ou pro-A.

Pour ces 2 derniers statuts (Formation continue et contrats d'alternance), n'hésitez pas à prendre contact avec le Service Formation Continue et Alternance de l'université de Rennes 2.

Une formation « à la carte » (hors contrat d'alternance) :

Si votre emploi du temps ne vous permet pas de suivre la totalité du diplôme, vous pouvez vous inscrire uniquement à une ou des unités d'enseignement choisie(s). Un parcours modularisé « à la carte » peut être construit avec l'accord du responsable pédagogique.

Les + :

- possibilité de se présenter ou non aux examens du ou des modules choisis,
- possibilité de cumuler les unités d'enseignement,
- délivrance d'une attestation de réussite ou de présence selon l'option choisie.

Et après ?

Poursuite d'études dans l'établissement

> [Doctorat Arts du spectacle](#)

Débouchés professionnels

Champs d'insertion professionnelle :

- Service de communication ou service de relations avec le public des institutions du spectacle vivant (lieux de création, lieux de diffusion, festivals) ;
- Services culturels des institutions du spectacle vivant (lieux de création, lieux de diffusion, festivals) ;
- Services pédagogiques des institutions du spectacle vivant (lieux de création, lieux de diffusion, festivals) ;
- Association culturelle ;
- Services culturels des collectivités territoriales.

Types d'emplois :

- Responsable des relations avec le public dans un lieu de diffusion ou de création du spectacle vivant (institutions, festivals, associations...) ;
- Responsable de l'action culturelle dans un lieu de diffusion ou de création du spectacle vivant, une collectivité...
- animateur culturel dans un lieu de diffusion ou de création du spectacle vivant, une collectivité...
- Responsable d'ateliers pédagogiques au sein d'institutions culturelles ou de la fonction publique territoriale...

Codes des fiches ROME les plus proches :

- L1302 Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel.
- L1303 - Promotion d'artistes et de spectacles.
- E1103 Communication : Chargé des Relations Publiques.
- K1802 Développement local : Chargé / Chargée de développement culturel.

Les + de la formation ?

International

Echanges universitaires avec l'université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) (en cours)

Stage

- > **Stage:** Obligatoire (12 semaines minimum)

Alternance

- > **Type de contrat:** Contrat de professionnalisation, Contrat d'apprentissage

Cours une semaine par mois.

Infos pratiques

- > **Composante(s) :** UFR Arts, Lettres, Communication
- > **Durée :** 1 an
- > **Crédits ECTS :** 120 crédits
- > **Modalité d'enseignement :** Formation initiale, Formation continue, Formation en alternance

Programme

Master 1

Semestre 7

UEF1 - Arts de la scène	12 ects	
Séminaire de recherche 1 : Approches théoriques du Théâtre et des arts de la scène 1		24h
Atelier de recherche 1 : Analyse dse oeuvres théâtrales et scéniques - méthodes		18h
Atelier de recherche 2 : Analyse de l'évènement théâtral - méthodes		18h
UEM1 - Mémoire	7 ects	
Méthodologie spécifique : du thème au sujet de recherche	7 ects	12h
UMI1 Mineure 1 - Perspectives Analytiques	8 ects	
Arts, sciences humaines et sociales : intro.1	3 ects	12h
Esthétique et philosophie de l'art 1	5 ects	24h

Semestre 8

UEF1 - Arts de la scène	6 ects	
Atelier de recherche 3 : théorie critique comparée	3 ects	18h
Séminaire de recherche 2 : Approches théoriques du théâtres et des arts de la scène 2	3 ects	24h
UEF2 - Recherche	4 ects	
Médiation	4 ects	
La médiation culturelle à l'ère du numérique 1	2 ects	12h
La médiation culturelle à l'ère du numérique 2	2 ects	12h
Recherche (EUR-CAPS)	4 ects	
Séminaire 1 : Espace public et recherche-création		
Séminaire 2 : espace public et recherche-action		
UEM1 - Mémoire	7 ects	
Méthodologie de la Recherche : Problématiques	7 ects	12h
UMI1 Mineure 1 - Perspectives Analytiques	8 ects	
Esthétique et philosophie de l'art 2	5 ects	24h
Arts, sciences humaines et sociales : intro.2	3 ects	12h
UMI1 Mineure 2 - Séminaires à choix	2 ects	
Séminaire EUR-CAPS	2 ects	24h
Séminaire à choix	2 ects	24h
Stage	2 ects	

Master 2

Semestre 9

BLOC 1 - Usages avancés et spécialisés des outils numériques 1	12 ects	
Approches techniques	8 ects	12h
Production audiovisuelle	4 ects	12h
Conception de Site Web	4 ects	12h
Production sonore	4 ects	12h
BLOC 2 - Développer et intégrer des savoirs spécialisés 1	14 ects	
Savoirs Fondamentaux	7 ects	12h
Atelier du spectateur	3 ects	12h
Mutations esthétiques de la scène contemporaine	4 ects	24h
Spécialisations	7 ects	12h
Pratiques culturelles et analyse des publics	3 ects	12h
Médiation du spectacle vivant	4 ects	12h
Conduite de projets	0 ects	6h
BLOC 4 - Appui à la transformation en contexte Professionnel 1	4 ects	
Suivi d'une action de médiation	3 ects	12h
Invitation de Professionnels	1 ects	12h

Semestre 10

BLOC 1 - Usages avancés et spécialisés des outils numériques 2	2 ects	
Droit du numérique	1 ects	12h
Réseaux Sociaux Numériques	1 ects	12h
BLOC 2 - Développer et intégrer des savoirs spécialisés 2	7 ects	
Droits d'auteurs	1 ects	12h
Marketing culturel	2 ects	12h
Analyse et suivi des Processus de création (EUR-CAPS)	4 ects	12h
BLOC 3 - Communiquer pour le transfert de connaissances 2	4 ects	
Techniques et pratiques d'Editorialisation	2 ects	12h
Techniques rédactionnelles et journalistiques	2 ects	12h
BLOC 4 - Appui à la transformation en contexte professionnel 2	17 ects	
Projet de médiation	3 ects	12h
Invitation - conférences de professionnels	1 ects	12h
Réalisation d'une action de médiation	10 ects	12h
Stage	3 ects	12h